

PRESERVATION DU PATRIMOINE ET PEDAGOGIE

La Charte de Venise témoigne du fait que la préservation des monuments d'art et d'histoire, et en particulier du patrimoine immobilier, dont il sera exclusivement question ici, est devenue une discipline à part entière. Après l'ère expérimentale des pionniers, elle possède aujourd'hui ses experts et ses spécialistes, reconnus par la communauté internationale, et dûment formés au sein d'institutions nationales ou internationales.

Les institutions nationales et la formation qu'elles dispensent, diffèrent selon les pays, en fonction de facteurs multiples : durée depuis laquelle la préservation est institutionnalisée, importance relative des biens à préserver, enfin spécificités culturelles, qui sont d'ailleurs liées aux deux facteurs précédents. De façon schématique, on peut ainsi opposer la discipline de la préservation et la formation à laquelle elle donne lieu, respectivement aux Etats-Unis et en Europe : d'un côté une pratique centrée sur la propriété individuelle, la demeure privée et la construction vernaculaire, considérée comme une branche nouvelle et lucrative de l'architecture ; de l'autre une profession centrée sur l'architecture savante et les ensembles urbains, tendant à faire figure de service public et pour laquelle l'intérêt collectif prime l'intérêt individuel. Parallèlement aux oppositions faciles entre les pays européens et ceux des autres continents, on peut aussi mettre en évidence, au sein même de la Communauté européenne, des différences marquées, induites par l'histoire, la nature du droit (romain ou coutumier), les spécificités culturelles (pays nordiques ou méditerranéens, tradition gothique ou classique, catholicisme ou protestantisme, etc.)

En dépit de ces différences, la pédagogie de la préservation présente partout deux caractères communs et solidaires, qui font l'objet de ma préoccupation :

- d'une part ces enseignements sont techniques et pratiques. Ils concernent essentiellement les conditions et les modalités de la restauration et de la réhabilitation. Selon les cas, ils sont complétés par des cours, plus ou moins sommaires ou élaborés, d'archéologie et d'histoire de l'art, ainsi que des cours de droit ;

- d'autre part, les finalités de la préservation ne sont pas abordées. Il existe une doctrine, évolutive, de la restauration, des stratégies de la réutilisation du patrimoine. Mais la préservation elle-même est présentée comme un dogme, perçue tantôt comme une vérité d'ordre quasi-religieux, tantôt comme une vérité scientifique. Le sens de la démarche ou de la discipline ne fait l'objet d'aucune réflexion systématique, pas plus que ne sont évoquées ses origines.

Pourtant, au même titre que toute autre discipline humaniste, la préservation des monuments d'art et d'histoire est confrontée à l'obligation de s'interroger, dans une perspective historique, sur ses motivations, ses valeurs, ses concepts directeurs. C'est à cette seule condition que la préservation du patrimoine historique et artistique peut mériter son statut de discipline autonome et former des spécialistes authentiques qui ne soient pas simplement des restaurateurs, des juristes ou des administrateurs

Or, un enseignement qui intègre cette mise en place historique et épistémologique, n'existe pratiquement nulle part, à ma connaissance. Au mieux voit-on, comme au Centre d'études pour la conservation du patrimoine architectural et urbain de Leuven, quelques tranches horaires consacrées à ce type de problématique.

Cependant, la mise en place de la réflexion que je viens d'esquisser, me semble nécessaire non seulement pour les professionnels de la préservation, mais au même titre, pour tous ceux dont la compréhension et la collaboration assurent et soutiennent leur pratique : les élus, les fonctionnaires des administrations centrales, les personnels des collectivités locales, les "animateurs", les membres des associations de protection et de défense du patrimoine ; mais aussi les architectes qui ont été formés à l'école de la table rase avant d'être perturbés par les fantasmes historicistes des mouvements post-modernes ; mais aussi les urbanistes dont la conférence d'Athènes de 1931 indiquait déjà, trente ans avant d'être suivie par les législations européennes, qu'ils ont aujourd'hui pour tâche d'intégrer le patrimoine et le tissu ancien dans leurs plans d'urbanisme et d'aménagement ; mais aussi et enfin le grand public dans son ensemble.

En fait, un tel enseignement peut être pensé sous la forme d'un tronc commun universitaire, entre une série de disciplines telles que l'urbanisme, l'architecture, quand elle est enseignée à l'université, l'archéologie, l'histoire, l'histoire de l'art, la géographie... C'est ainsi que je l'ai conçu, sous les espèces d'un cours semestriel (quinze séances de deux heures et demie) qui pourrait aisément devenir annuel, étant donné l'ampleur de la matière.

Ce cours est construit autour de trois axes principaux.

Le premier axe concerne l'origine occidentale de la démarche de préservation au titre de l'histoire et de l'art, et l'analyse des phases de son développement qu'on rappellera brièvement pour mémoire.

- Il est tout d'abord fondamental de faire comprendre la différence entre monument et monument historique ; de montrer que le premier semble être un universel culturel, tandis que le second est une création historique de la culture occidentale ; de faire réfléchir sur les différentes formes de mémorisation en jeu dans les deux cas respectifs.

- Les étapes de la genèse des notions de monument historique, patrimoine historique et artistique, préservation, sont définies dans le cadre du contexte culturel qui leur a donné naissance, et donc dans leur relation avec un ensemble de démarches, de savoirs, de pratiques corrélatifs. On peut ainsi mettre en évidence trois phases : antiquisante (Renaissance), généralisante (Lumières), inflationniste (à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle).

-1- Le Quattrocento se voit ainsi donner son statut fondateur et son rôle originel de coupure, trop souvent occulté. Si l'intérêt de la préservation est, à cette époque, limité aux édifices de l'Antiquité, ceux-ci ne sont plus valorisés en tant que monuments, mais en tant que monuments d'art et d'histoire, à l'issue d'une démarche solidaire d'un intérêt nouveau pour l'histoire, d'une première réflexion sur les arts plastiques, d'une première recherche archéologique, des premières collections.

-2- L'époque des Lumières généralise la démarche préservatrice, intégrant, notamment grâce au travail des "antiquaires", d'autres époques et d'autres

styles, tel le gothique : c'est le moment de l'invention de la terminologie encore en usage, et du développement parallèle des musées.

-3- Dans le sillage de la révolution industrielle et de son impact sur l'urbanisation et l'urbanisme, commence la phase d'inflation (intégration de toutes les cultures, tous les styles, toutes les époques) et de planétarisation (diffusion de la préservation sur tous les continents) qui se poursuit sous nos yeux et dont Mérimée, Vitet, Ruskin, Morris furent les pionniers.

• Autant que sur l'iconographie (documents, anciens ou actuels), la pédagogie s'appuie sur l'étude de textes qui, souvent mieux que les images, permettent d'accéder à des mentalités que le temps nous rend étrangères. D'une longueur de deux à dix pages, consistant dans des documents intégraux ou des extraits d'ouvrages, ces textes reprographiés sont donnés à lire d'une séance à l'autre, puis expliqués, commentés et discutés.

Les innovations de la Renaissance en matière de préservation, son invention du monument historique, ne sont pas seulement décrites en soi, mais par opposition aux comportements et mentalités antérieurs, en particulier médiévaux. Ainsi l'assimilation directe, non réflexive, de l'héritage antique par le Moyen-Age, est donnée à percevoir visuellement par des séries d'images (photographies ou gravures anciennes) allant par exemple de l'abside de la cathédrale de Lyon aux fortifications romaines des Frangipani, en passant par l'urbanisation de l'amphithéâtre de Nîmes ; le même processus est mis en évidence dans des textes, comme ceux des grands abbés humanistes, tel Suger.

A titre indicatif on donnera quelques exemples de textes, échelonnés depuis le XV^{ème} siècle, au travers desquels peut être esquissée l'évolution des mentalités et des procédures : Bulles papales pour la protection des monuments romains, Lettres de Poggio Bracciolini, Lettre de Raphaël à Léon X, Extraits du Voyage de Spon (1678), Préface de l'Antiquité expliquée de B. de Montfaucon (1722), "Instruction sur la manière de conserver" de Vicq d'Azyr (1794), Extraits des Rapports à la Convention de Grégoire, Extraits des Lettres sur le projet d'enlever les monuments d'Italie (1796) et Lettres... à Canova (1836) de Quatremère de Quincy, Extraits de la Dissertation de Milner (1798), "Report from the select Committee on the earl of Elgin's collection of Marbles" (1816), Décret de Guizot créant le premier Inspecteur des Monuments historiques, etc. Les dix-neuvième et vingtième siècles réservent des textes fondamentaux dont beaucoup demeurent quasiment inconnus. C'est ainsi que j'ai, par exemple, traduit de l'italien une série de textes de Boito, Giovannoni, Nicodemi. De même, je considère le Culte moderne des monuments de Riegl comme une lecture obligatoire, dans son intégralité.

Le deuxième axe est symétrique de l'axe ethnocentrique précédent. Parallèlement à l'invention occidentale du monument historique, il concerne les attitudes traditionnelles d'autres grandes cultures à l'égard des monuments de leur passé (1). L'Islam, le Japon (2) et la Chine notamment, offrent une documentation de première main, révélant des pratiques spécifiques liées à des conceptions propres de l'art, de l'histoire, de la mémoire et de l'oubli. Ces démarches et pratiques éclairent à la fois les résistances, les difficultés, mais aussi les contre-sens auxquels confrontent la récente importation de la discipline occidentale, et les enjeux réels que celle-ci masque parfois. De tels documents doivent faire l'objet d'une attention particu-

lière pour ce qu'est de leur sélection, de leur authentification et de leur traduction.

Le troisième axe enfin aborde la situation actuelle en termes de complexité sémantique. Il s'agit d'intégrer la dialectique rieglienne, puis de la développer en définissant les nouveaux ensembles de relations conflictuelles entre : culture planétaire et cultures locales, culture de masse et culture élitiste, consommation et consommation, tourisme et préservation ... Ces dialectiques sont abordées par la médiation d'un autre type de textes et d'informations : ensemble des chartes et déclarations internationales relatives à la préservation, nouvelles législations nationales, informations diffusées par la grande presse et la presse spécialisée. L'analyse de ces documents permet de situer la préservation au coeur d'une problématique sociétale qui lui confère son sens plein.

Que cette pédagogie de la réflexion, étayée par une perspective historique et un matériel comparatif, puisse être mise en place, je crois en avoir administré la preuve. En effet, depuis 1980, je donne à l'Institut français d'urbanisme (Université de Paris VIII), un cours de quinze séances de deux heures et demie, ainsi structuré, et que j'ai progressivement enrichi de nouveaux documents. Ce cours est destiné aux étudiants de DESS et touche en majorité de futurs urbanistes, dont une majorité sont déjà des architectes diplômés. Conçu de façon plus érudite et ouverte sur la recherche (3), cet enseignement a également fait l'objet d'un cours à option dans le cadre du DEA de notre Institut, adopté par le département d'aménagement de Paris I, l'École des Ponts et l'École des Travaux publics de l'Etat. D'une façon générale, la perspective historique constitue l'élément le plus difficile à faire accepter par les étudiants. Au départ, ils perçoivent mal l'intérêt de remonter au Moyen Age ou au XV^{ème} siècle. L'insuffisance, sinon souvent la nullité, de leurs connaissances historiques ne contribue pas peu à cette difficulté. Il en est de même pour l'histoire de l'art dont il faut rappeler qu'elle n'est enseignée, en France, ni dans les établissements primaires, ni dans les établissements secondaires : même les architectes ignorent tout de l'histoire de l'architecture, au-delà des quatre-vingts dernières années, et encore... A cet égard, je me vois généralement contrainte, à la demande même des étudiants, de consacrer plusieurs séances supplémentaires à l'histoire de l'art. (En outre, je fais toujours une ou deux leçons sur l'histoire des collections et des musées).

Néanmoins, j'ai, sans exception, pu constater qu'après une dizaine de séances, les étudiants étaient pleinement convaincus de la démarche historique. Toutefois, il est essentiel que celle-ci aborde synchroniquement, à travers leur interrelation, les questions de formes, les questions économiques, sociales et politiques, les savoirs et les mentalités. Le texte de Riegl est abordé en fin de parcours et, en dépit de son austérité, il est alors unanimement apprécié.

J'ai donné le même cours, aux graduate students des Ecoles d'architecture de trois grandes universités américaines. Dans chacun des cas, ces écoles dispensaient un solide enseignement d'histoire de l'architecture et d'histoire culturelle. Je n'ai donc eu aucune difficulté à faire admettre la perspective historique. Par ailleurs, les textes donnés à étudier étaient sensiblement les mêmes. J'ai traduit en anglais les textes des révolutionnaires français et de Guizot, par exemple; en revanche, j'ai plus insisté sur les théories anglaises de la préservation depuis Milner et Carter

jusqu'à Scott, Ruskin et Morris.

● Au MIT (deux cours hebdomadaires de deux heures pendant treize semaines au semestre de printemps des années 1982 et 1985). Ce cours a été particulièrement enrichi par la présence de nombreux étudiants étrangers qui apportaient des documents de première main sur les pratiques de la préservation dans des pays comme l'Egypte, le Mexique, les Philippines, le Japon, la Chine, les pays du Golfe, et auxquels il a permis de développer une attitude réflexive et critique. Une relation fructueuse a été établie, en particulier avec les étudiants du programme Aga Khan qui bénéficiaient d'une formation d'histoire de l'art et d'archéologie très poussée, mais non d'une vision globale de la préservation.

● A l'Université de Princeton en 1984 (cours accéléré de deux heures hebdomadaires pendant six semaines).

A l'Université de Cornell en 1986 (cours accéléré de deux fois deux heures et demie pendant cinq semaines). Dans cette université qui est l'une des très rares aux Etats-Unis à dispenser un enseignement spécifique de la préservation (axé sur l'architecture vernaculaire et la pratique locale), à quelques exceptions près mon cours n'a été suivi que par les historiens d'art et les architectes "classiques", non par les étudiants en préservation. C'est dans cette université, plus encore qu'au MIT où j'avais pourtant à plusieurs reprises fait appel à la collaboration de membres du City Council responsables de la préservation, que nous avons été le mieux en mesure de cerner les différences qui, dans cette discipline, opposent Américains et Européens, et de mesurer le rôle joué par la tradition juridique.

En conclusion, je voudrais avoir stimulé l'intérêt pour la pédagogie de la préservation et, en particulier, montré la nécessité d'une approche nouvelle, réflexive, historique et holistique. Une comparaison et une discussion des enseignements en vigueur et des expériences tentées est nécessaire. Je souhaite qu'une commission ad hoc soit désignée à cet effet dans le cadre du présent congrès et qu'elle puisse fixer une date prochaine de réunion.

Françoise CHOAY
Professeur Université de Paris VIII
Professor at large Cornell University

NOTES

- 1 Cf Actes du XXVIème Congrès International d'Histoire de l'Art, Washington, 11-18 août 1986. VIIème Section, Preserving World Art, cf. en particulier les communications de Y. ABE, D. RADFORD, P. RYKMANS
Cf. Tsumago-juku : District preservation in rural Japan. Document de synthèse établi par Ch. Wendelken, MIT, 1985.
- 3 Cf. Ph. PROST, "Un projet inédit de restauration de l'amphithéâtre de Nîmes en 1692", in Actes, op.cit. L'auteur était alors étudiant de DEA

HISTORICAL PRESERVATION AND PEDAGOGY - ABSTRACT

It clearly appears from the Venice Charter that the preservation of historical and artistic monuments, and in particular of our built heritage which is here our exclusive concern, has become an autonomous discipline.

Its specialists are trained today in national and international institutions, the trainings of which may often vary substantially, according to various cultural factors. However, the teaching of preservation presents everywhere two common and related characters : on the one hand, it is essentially practical and technical, though usually complemented by courses in art history and/or archeology ; on the other hand, its aims and the very meaning of historical preservation is never approached holistically and reflexively.

Just as any other humanistic discipline, preservation should however question, in a historical perspective, at once its motivations, its values and its main concepts. It is only under such a condition that it may deserve the status of an autonomous discipline and train specialists who will be no mere restorers or administrators.

A cursus including such a historical and epistemological approach is practically not to be found anywhere. It nevertheless should prove a necessity, not only for professional preservationists but for all those upon whom the formers' practice depends : city planners, state and local administrators, members of preservation associations, etc.

Such an approach may be designed as a graduate course, common to several university departments (such as city-planning, architecture, art history, law, administration). I had the opportunity to design a one term course of this kind which I have experimented since 1980, in France (Institut Français d'Urbanisme, Université de Paris VIII) and in the USA (Schools of architecture, MIT, Princeton, Cornell).

The course is build around three main axis. The first axis deals with the Western origin of art historical preservation and the analysis of the stages of its development. (It underlines in particular the difference between monument and historical monument, and the inaugural part played by the Quattrocento). The second axis, parallel to the former ethnocentric one, deals with the traditional approach of the monuments of their past by other main cultures. It stresses the difficulties and misunderstandings generated by the recent world wide diffusion of the Western preservation discipline. The third axis approaches the present situation in terms of semantic complexity. It starts from the rieglan dialectics, describes and analyses new sets of conflictual relationships : planetary culture versus local cultures, mass culture versus elitic culture, tourism and re-use versus conservation, etc.

The pedagogy of the course relies mostly upon the study and discussion of texts which, more efficiently than visual material, give access to foreign Weltanschauungen and past mentalities. A wide variety of texts are used ranging from medieval and Renaissance documents to the most recent International Charts and Declarations and to first hand literature from nonWestern countries.

In summary, I am urging that some ad hoc committee should be summoned in order to discuss a new holistic pedagogy of preservation.

PRESERVATION DU PATRIMOINE ET PEDAGOGIE - RESUME

La Charte de Venise témoigne du fait que la préservation des monuments d'art et d'histoire, et en particulier du patrimoine immobilier, objet de ce papier, est devenue une discipline à part entière.

Ses spécialistes sont aujourd'hui formés au sein d'institutions nationales ou internationales, dont les enseignements diffèrent souvent de façon considérable, au gré de facteurs culturels divers. Cependant ces enseignements présentent partout deux caractères communs et solidaires : d'une part ils sont essentiellement pratiques et techniques (éventuellement complétés par des cours d'archéologie et d'histoire de l'art) ; d'autre part, les finalités et le sens même de la préservation du patrimoine ne font l'objet d'aucune réflexion systématique.

Pourtant, au même titre que toute autre discipline humaniste, la préservation des monuments d'art et d'histoire doit s'interroger, dans une perspective historique, sur ses motivations, ses valeurs, ses concepts directeurs. C'est à cette seule condition qu'elle peut mériter son statut de discipline autonome et former des spécialistes qui ne soient pas simplement des restaurateurs, des juristes ou des administrateurs.

Un enseignement qui intègre cette mise en place historique et épistémologique n'existe pratiquement nulle part. Il serait néanmoins nécessaire tant aux professionnels de la préservation qu'à ceux dont la collaboration soutient leur pratique (urbanistes, élus, fonctionnaires de l'Administration centrale, personnels communaux, membres d'associations, etc.).

Un tel enseignement peut être pensé sous la forme d'un tronc commun universitaire. J'ai eu l'occasion de le concevoir sous les espèces d'un cours semestriel, expérimenté depuis 1980 en France (Institut français d'urbanisme, Université de Paris VIII) et aux Etats-Unis (Ecoles d'architecture du MIT, 1981 et 1985; Princeton, 1984; Cornell, 1986).

Ce cours est construit autour de trois axes principaux. Le premier concerne l'origine occidentale de la démarche de préservation au titre de l'histoire et de l'art et l'analyse de son développement (on insiste sur la différence entre monument et monument historique, et sur la coupure marquée par le Quattrocento). Le deuxième axe, symétrique de l'axe ethnocentrique précédent, concerne les attitudes traditionnelles d'autres grandes cultures à l'égard des monuments de leur passé. Il montre les résistances, difficultés et contre sens auxquels confronte la récente diffusion de la discipline occidentale. Le troisième axe aborde la situation actuelle en termes de complexité sémantique. Il intègre la dialectique rieglienne et la développe en définissant de nouveaux ensembles de relations conflictuelles entre : culture planétaire et cultures locales, culture de masse et culture élitiste, tourisme et préservation...

Plus que sur l'iconographie, la pédagogie s'appuie sur l'étude et la discussion de textes qui, souvent mieux que l'image, permettent l'accès à des mentalités étrangères. Ces textes, différents selon les trois axes, vont de documents médiévaux et renaissants jusqu'aux chartes internationales et aux articles les plus récents de la presse spécialisée, en passant par des documents de première main issus de cultures non occidentales.

En conclusion, j'appelle à une confrontation et une concertation internationales pour une pédagogie globale de la préservation.